

CHESSY Commune du Val d'Europe (Seine-et-Marne)

Recrute des agents vacataires de surveillance et sécurité des abords des écoles

Située sur le secteur IV de Marne la Vallée, la commune de Chessy est une ville dynamique en forte expansion démographique de 6000 habitants aujourd'hui (le double en 2030) faisant partie de la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe qui accueille Disney Land Paris. Elle bénéficie d'équipements structurants de transport (A4, RER A, gare TGV, Eurostar, Thalys), et d'un cadre de vie privilégié avec ses espaces verts arborés, parcs urbains, les bords de Marne et ses équipements sportifs et culturels.

Placé(e) sous la responsabilité du service de la Police Municipale, vous assurerez la surveillance des abords des écoles et la sécurité des traversées des usagers, lors des entrées et sorties de classes sur les principaux itinéraires piétons menant aux groupes scolaires d'enseignement primaire.

Vous aurez pour missions de :

- Réguler le flux des usagers, selon les modes de déplacement, principalement dans les périodes d'affluence,
- Assurer la sécurité du cheminement et de la traversée des piétons, sur les points de passages sécurisés des rues indiquées (secteur Tournesol : avenue Hergé, rue d'Ariane, rue du Bois de Paris),
- Remédier aux stationnements sauvages, faire respecter les arrêts minute en appelant au sens civique,
- Rappeler la signalisation pour inciter au ralentissement des automobilistes, motocyclistes et cyclistes,
- Rendre compte à la police municipale des heures accomplies, problèmes éventuels, incidents ou anomalies sur l'espace public.

Conditions d'exercice :

- Travail en extérieur, position debout, sur la voie publique,
- Port de chasuble de sécurité fluorescent avec bandes rétroréfléchissantes, et panneau « stop »,
- Intervention en période scolaire :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
vacations de 30 minutes aux horaires d'entrées/sorties des classes (8h15-8h45 / 11h15-11h45 / 13h15-13h45 / 16h15-16h45) soit 2 heures par jour

Profil souhaité :

Connaissance de la réglementation routière (Code de la Route), de la signalisation horizontale et verticale,

Respect des droits et obligations des agents publics (devoir de réserve, de discrétion professionnelle, d'information au public, d'obéissance hiérarchique...)

Qualités relationnelles, règles de courtoisie, capacité pédagogique

Assiduité, ponctualité, disponibilité, autonomie et initiative

Possibilité de cumul d'activités avec allocation chômage ou pension retraite (sous-réserve situation individuelle)

Poste à pourvoir pour le 1^{er} septembre 2020

Rémunération basée sur taux horaire de 15,40€/heure brut (12,37€/heure net)

Merci d'envoyer lettre et cv à Monsieur Le Maire – Mairie de CHESSY 32 Rue Charles de Gaulle 77700 CHESSY ou à drh@chessy77.fr